

# LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., le 19 JANVIER 1928

QUINZIEME ANNEE No. 3

## DES FEUX MYSTERIEUX SONT APERCUS SUR L'ILE-AUX-LIEVRES

On a aperçu le premier vendredi soir — Sont-ce des signaux de détresse? — le "Mikula" prêt à partir.

Québec, 17.—L'on aperçoit de feux mystérieux depuis quelques jours à l'île-aux-Lievres, une île inhabitée située à quelques cent milles en bas de Québec, à mi-chemin sur le fleuve Saint-Laurent, entre St-Siméon de Charlevoix et Notre-Dame du Portage. L'on a vu un premier feu vers six heures et demie, vendredi soir, à une extrémité de l'île. Le lendemain M. le curé Gauthier et plusieurs autres personnes de la paroisse l'ont vu de nouveau au même endroit, et dimanche soir dernier, toujours à la même heure, une vingtaine de personnes de St-Siméon n'ont pu apercevoir cette fois deux feux à chaque extrémité de l'île. Ces feux se sont éteints les trois soirs après avoir brûlé pendant environ une heure.

### CONJECTURE

On se perd en conjectures sur la cause de ces feux; et les hypothèses les plus étranges se font à ce sujet, attendu que personne ne demeure à cet endroit. Est-ce que ce serait là des signaux de détresse allumés par des marins forcés de s'abriter sur l'île à cause du mauvais temps et qui ne pourraient reprendre la mer? Ne serait-ce pas plutôt des chasseurs qui parcourent l'île à la recherche du gibier et qui trouvent des abris le soir dans les nombreux camps abandonnés qui s'y trouvent? Voilà autant de questions que des personnes dignes de foi se posent sur la rive nord.

### UN BRISE-GLACE

M. le curé Gauthier intrigué plus que jamais par ces feux a fait téléphoner au maire du village de la Malbaie qui avec d'autres se mit en communication avec l'agent infirmier du département de la marine à Québec pour lui demander l'envoi d'un brise-glace à l'île-aux-Lievres. L'agent communiqua la demande à Ottawa, mais aucun message n'avait été reçu matin. Le Mikula est à Québec et peut partir sans délai s'il en reçoit l'ordre d'Ottawa.

### PAS DE FEUX HIER SOIR

Québec, 17. — Les feux mystérieux aperçus par les résidents de St-Siméon vendredi, samedi et di-

## UNE PROMOTION A M. R. B. OWENS

Nous avons appris avec regret le départ de M. R. B. Owens, chef de gare à Edmundston pour le Canada Pacifique, depuis plus de dix ans. M. Owens vient de voir ses longs services à Edmundston et l'assise qu'il a montrée dans son travail reconnu par la compagnie qui le place en charge d'une position plus importante. C'est une promotion qui lui méritait bien et de nous l'en félicitons. M. Owens, pendant son séjour à notre ville s'est intéressé activement au progrès général. Il fut toujours un membre actif de la Chambre de Commerce dont il est président actuel. C'est pour nous le voyons partir avec regret.

Owens est membre du conseil des Chevaliers de Colton. Ses confrères se sont réunis hier soir et lui ont présenté un souvenir comme témoignage d'estime et d'appréciation. Le successeur de M. Owens n'est pas encore nommé. Il a actuellement comme remplaçant M. J. Michaud, employé de la division générale, dans le comté de Médic.

ma, dans la soirée, sur l'île-aux-Lievres, située sur le Saint-Laurent à 80 milles en bas de Québec pas été vus hier soir, ce qui ajoute considérablement à la mystère de ces feux. Les navigateurs qui demandent d'où ils peuvent provenir.

Un pilote d'aéroplane stationné à St-Agnès a tenté en vain d'envoler pour aller survoler l'île. Il renouvellera sa tentative aujourd'hui et s'il échoue encore le gouvernement enverra le brise-glace Mikula en reconnaissance.

### PERDUES

LETTES à bordure noire ont été perdues dans la semaine du 11 au 17. Prière de les remettre au bureau de Madawaska et d'en recevoir une récompense.

## UNE LETTRE DE Mgr DIAZ

L'évêque de Tabasco, Mexique, aujourd'hui aux États-Unis, donne les raisons qui servent de prétexte aux désordres et au mécontentement.

### LA LIBERTE DU CULTE

Washington, 17 — Mgr Pascual Diaz, évêque de Tabasco Mexique, actuellement exilé aux États-Unis, adresse au gouvernement mexicain une lettre que la National Catholic Welfare Conference a publiée hier. Dans cet appel, fait au nom des évêques, du clergé et des Catholiques mexicains, Mgr Diaz déclare que la question religieuse, tant qu'elle séparera le gouvernement et les Catholiques, servira de prétexte aux désordres et au mécontentement.

Il ajoute que la loi mexicaine supprime à l'heure qu'il est toute liberté de culte, d'association, d'éducation, dit-il, accuse faussement, dans son message au peuple mexicain, les Catholiques et le clergé de rébellion.

## UNE PROMESSE DE M. VENOT

### AMELIORATION AU SERVICE DES POSTES

Montréal, Qué., 16. — Si je reste ministre des postes, je réajusterais cette amélioration: faire transporter la malle de Montréal à Vancouver, en une seule journée, telle fut la déclaration faite par l'honorable Pierre J. Venot, ministre des postes du Canada, lors de l'inauguration, hier, d'un nouveau bureau de poste de Rawlston, Qué.

Le ministre fit cette déclaration après avoir énuméré les progrès réalisés dans le transport des lettres, ces années dernières. Il mentionna les services postaux aériens récemment inaugurés, aux îles de la Madeleine, de Leamington, aux îles de l'Est, Ont. et ceux dont bénéficie aussi le Yukon. M. Venot était accompagné de l'hon. M. Cardin, ministre de la marine, et de M. Paul Mercier, député fédéral de St-Henri-Westmount.

Achetez les Marchandises  
ANNONCEES  
Comparez et Choisissez.

## LE CHEF-DE-POLICE D'EDMUNDSTON EST DECORE

Impressionnante cérémonie, dimanche dernier, où le lieutenant-gouverneur décore M. Herman L. Savage de la médaille de bravoure. — Le deuxième depuis vingt ans.

Dimanche dernier, au cours de la soirée, le théâtre Star était rempli d'une foule de citoyens venus pour assister à une cérémonie peu usuelle dans notre région.

Le lieutenant-gouverneur W. T. Todd était venu spécialement pour remettre à M. Herman L. Savage, Chef-de-police de la ville d'Edmundston, une médaille de bronze que lui décernait la "Royal Canadian Humane Association".

On se rappelle que l'hiver dernier, au mois de janvier, une femme s'était précipitée dans la rivière Madawaska, au bas de l'écluse Fraser. Elle allait être engloutie pour toujours sous la glace lorsque M. Savage, arrivant sur les lieux, comprit la situation et se lança dans les eaux glacées. Il parvint à ramener la personne sur le rivage.

Cet acte de courage méritait une récompense et la manifestation de dimanche dernier a prouvé que les citoyens d'Edmundston ont apprécié l'héroïsme de M. Savage. Plusieurs orateurs ont adressé la parole, les membres du clergé, le maire Cormier, et autres. M. Savage répondit brièvement.

C'est la deuxième fois depuis vingt ans que cette décoration est accordée à un citoyen du comté de Madawaska. Elle fut pour la première fois accordée à M. Félix Hébert de Baker-Brook, pour son sauvetage presque identique. M. Hébert, après avoir risqué sa vie pour enlever à l'eau des victimes, s'est noyé il y a plus d'un an.

## NOTRE COURRIER

Monsieur le Rédacteur: — Dans sa dernière "Variété" votre correspondant M. G. N. Tricoche dit ne pas connaître l'origine du nom "danse de St-Guy" donné à la chorée.

Si cela peut intéresser vos lecteurs je crois pouvoir vous donner cette explication. Au 14e et au 15e siècle apparut dans certaines parties de l'Allemagne une maladie nerveuse probablement hystérique à laquelle on donna le nom de "chorée" (du mot grec signifiant danse) et dont les victimes avaient une manie de danser.

Cette danse, probablement moins baroque, moins idiote que le charleston et autres danses modernes, suffisait cependant à jeter l'émoi parmi la population, et à Strasbourg où cette maladie fit son apparition en 1418, le magistrat prit l'habitude d'envoyer les victimes faire un pèlerinage au sanctuaire de Saint-Vite, dont le nom est aussi Saint-Guy.

La présence à cette église de ces nombreux danseurs fit donner à la maladie le nom de Chorea Sancti Viti, St. Vitus dance, ou danse de Saint-Guy.

Pour la même raison, dans d'autres parties du pays, on l'appela "danse de Saint-Jean, danse de Saint-Antoine, etc."

Je pourrais ajouter que la maladie à laquelle Sydenham, en 1686 donna le nom de Chorée (chorée de Sydenham, chorée des anglais, etc) est une maladie toute différente de la chorée des anciens. Mais cette dernière considération n'aurait guère d'importance que pour les médecins.

Alphonse Sormany,  
Shédiac, N.-B.  
17 janvier

ON DEMANDE  
JEUNE HOMME demandés pour sollicitation. Bonne position. Ecrire à Paul Pelletier, Casier 296, Edmundston, N. B. 436-11-19 janv.

## ON DECOUVRE UNE DISTILLERIE CONSIDERABLE

Pour faire disparaître l'évidence les propriétaires font sauter la bâtisse. — Un membre de la police provinciale est blessé mais réussit à obtenir un échantillon de la liqueur qu'on fabriquait là.

Lundi de la semaine dernière, les membres de la police provinciale, découvrirent à Kedgewick dans le comté de Restigouche, une distillerie que l'on considère comme la plus importante encore découverte dans la province.

Il était environ 2 heures du matin lorsque la police localisa la bâtisse, à environ deux milles du village de Kedgewick. C'était un vieux "camp" aménagé et réparé pour les besoins. Une lumière éclairait l'intérieur et lorsqu'un des policiers demanda d'ouvrir la porte cette lumière s'éteignit. Les officiers réussirent à pénétrer mais les occupants avaient disparus. En quelques minutes d'inspection on découvrit une distillerie complète en opération. Il y avait là des barils de 40 gallons d'autres de 110 gallons et un grand nombre de canistres de 5 gallons.

Comme le dernier officier s'apprêtait à sortir, il entendit un bruit derrière la porte et n'eut que le temps de s'élaner dehors. Une explosion se produisit et toute la bâtisse sauta. Malgré que le feu prit à ses vêtements et brûla au visage, l'officier réussit à prendre un baril et une canistre de cinq gallons chacun contenant la liqueur qu'on fabriquait à cet endroit.

Quelques minutes plus tard tout l'établissement n'était plus qu'un amas de ferrailles et de bois consumés.

## PELLETIER ET RIVARD SONT CONDAMNES

Le premier passera quatre ans au pénitencier et l'autre deux ans. Vol avec violence.

Rivière-du-Loup, 16.—Charles Eugène Pelletier qui a eu son enquête devant le magistrat Fiset, y a quelques jours, sur l'accusation de vol avec violence sur la personne de M. Desjardins de Cabano, a demandé un procès expéditif.

Sa cause a été entendue samedi matin, le 14 devant M. le magistrat Fiset. Il n'avait pas d'avocat et a défendu lui-même sa cause, sans grand succès cependant, car il a été condamné à quatre ans de réclusion au pénitencier.

L. P. Rivard, qui était accusé de s'être servi de faux prétexte pour obtenir des fourrures d'une personne de Saint-Jean de Dieu, a aussi demandé un procès expéditif. Il a été trouvé coupable par le magistrat et condamné à deux ans de pénitencier. Ils seront tous deux conduits à Montréal dans quelques jours.

## LES BOISSONS ALCOOLIQUES

### LE CANADA A BU POUR 54 MILLIONS, L'AN DERNIER

Ottawa, 10.—Le Canada l'an dernier, a bu pour \$54 millions de boissons alcooliques puisqu'il en a fabriqué pour 40 millions de dollars, en a acheté autant à l'étranger et en a vendu pour 26 millions de dollars.

## REMERCIEMENTS

Madame Ferdinand Filibert remercie cordialement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son époux, soit en l'assistant, ou par offrandes de messes et prières, et autres marques de sympathie. A tous un cordial merci.

## LE Dr. G. LAGASSE EST NOMME SENATEUR

L'hon. Lacasse succède au feu sénateur McCoig.—On reconnaît l'importance de l'élément franco-ontarien. — Deuxième sénateur canadien-français en Ontario.

Les trois sièges vacants de l'Ontario, au Sénat, ont été remplis hier, et le premier ministre annonça officiellement les nominations. Les trois nouveaux sénateurs sont: le Dr. G. Lacasse, de Tecumseh, James H. Spence, de Toronto, et E.-S. Little, de London. Ils remplacent les sénateurs Hardee, Mulholland et McCoig, défunts.

Le Dr. Gustave Lacasse est le deuxième sénateur canadien-français de l'Ontario, le premier étant le sénateur N.-A. Belcourt. En fait de cette nomination le premier ministre a souligné le nombre important des Canadiens-Français dans l'Ontario, nombre qui leur donne droit à un sénateur de plus que par le passé. Le Dr. Lacasse exerce sa profession à Tecumseh, dans le comté d'Essex. L'hon. James H. Spence est un avocat bien connu à Toronto. Il a exercé sa profession dans cette ville pendant trente ans, où il s'est acquis une réputation très honorable. Il est né dans le comté de Bruce.

L'hon. Sidney E. Little, de London, est un marchand. Il a été plusieurs fois candidat libéral aux élections générales.

## ILS ONT EXPIE LEUR CRIME

Assising, N. Y. 13. — Mme Ruth Snyder et son amant Henry Judd Gray, ont payé de leur vie, hier soir, dans le fauteuil électrique, le meurtre du mari de la condamnée, Albert Snyder, âgé de 45 ans, qui fut tué le 20 mars 1927, dans Queen's Village.

Mme Snyder fut conduite la première au fauteuil fatal et elle fut déclarée morte à 11h. 06 p.m. Gray la suivit presque immédiatement à 11 h 14 p.m. Mme Snyder entra dans la chambre de la mort en pleurant, à 11 h 01, et Gray y pénétra en priant à 11 h 08.

Mme Snyder fut conduite vers le lieu d'exécution par deux personnes qui demeurèrent auprès d'elle jusqu'à la fin. En marchant la chaise, elle s'écria: "Pardonnez-leur, Père, car ils ne savent ce qu'ils font".

Dès que le corps inanimé de la femme eut été transporté hors de la chambre, Gray, condamné à mort pour le même meurtre, entra à son tour. Lorsque le pas sur lui fut une prière, d'une voix solennelle, les lèvres de Gray prononcèrent une réponse.

Mme Snyder reçut trois chocs consécutifs de 2,200 volts chacun. Gray n'en reçut que deux.

## UN VIEUX CITOYEN EST DISPARU

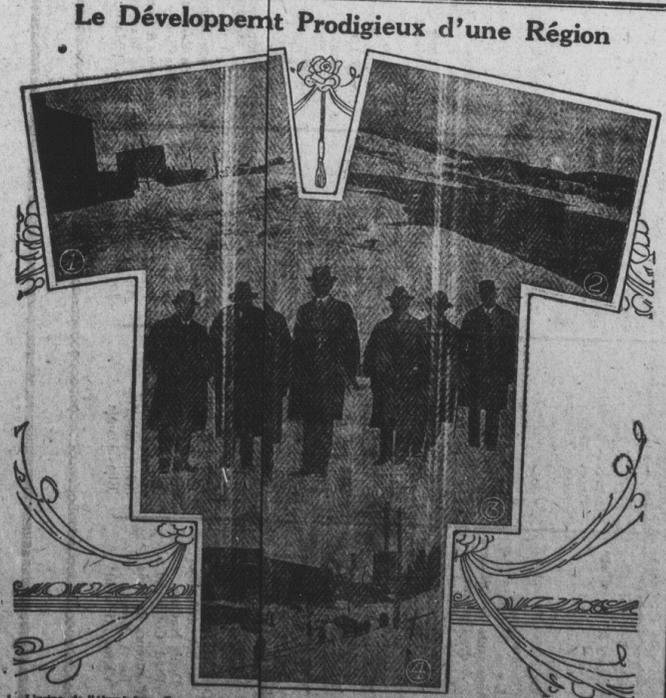
Hier matin avaient lieu en l'église paroissiale d'Edmundston les funérailles de Sieur Ferdinand F. Filibert, époux de Dame Henrietta Levesque, décédé le 16 courant à l'âge de 60 ans.

Le défunt a souffert avec une résignation vraiment chrétienne une longue maladie. Cloué à un lit de douleur depuis quelques mois, il a montré dans sa souffrance une patience et un courage qui édifieraient les personnes qui l'entouraient de leurs soins.

Un nombreux cortège escorta le défunt à sa dernière demeure. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Conway, curé de la paroisse, assisté des abbés Nadeau de St-David et Michaud, vicaire de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

A la famille en deuil "Le Madawaska" offre ses plus sincères condoléances.

EMPLOYEZ  
LE LINIMENT MARTIN



1.—Usine de l'Aluminium Company of Canada. 2.—Le Chute-a-Caron, en hiver. 3.—L'honorable M. Alexander Macdonald et un groupe d'industriels sur l'île-aux-Lievres. 4.—L'honorable M. Alexander Macdonald, président de l'Association des Industriels du Nouveau Brunswick. 5.—L'honorable M. Alexander Macdonald, président de la province de Québec. 6.—L'honorable M. Alexander Macdonald, président de la province de Québec. 7.—L'honorable M. Alexander Macdonald, président de la province de Québec. 8.—L'honorable M. Alexander Macdonald, président de la province de Québec. 9.—L'honorable M. Alexander Macdonald, président de la province de Québec. 10.—L'honorable M. Alexander Macdonald, président de la province de Québec.